



HAL
open science

La production du sucre en Méditerranée médiévale. Peut-on parler d'un système esclavagiste ?

Mohamed Ouerfelli

► **To cite this version:**

Mohamed Ouerfelli. La production du sucre en Méditerranée médiévale. Peut-on parler d'un système esclavagiste ?. Rives Méditerranéennes, 2017, L'économie de l'esclavage en Méditerranée médiévale et moderne, 53-2016, pp.41-59. halshs-03523969

HAL Id: halshs-03523969

<https://shs.hal.science/halshs-03523969>

Submitted on 13 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La production du sucre en Méditerranée médiévale

Peut-on parler d'un système esclavagiste ?

Mohamed OUERFELLI

Aix Marseille Univ, CNRS, LA3M, Aix-en-Provence, France

Résumé : Les historiens du sucre des Caraïbes et des Amériques n'ont pas cessé de défendre la thèse d'une structure esclavagiste que le Nouveau Monde a empruntée à la Méditerranée. Ils soutiennent que l'emploi des esclaves s'est amorcé dans les plantations et les sucreries méditerranéennes avant de gagner l'Atlantique. Pourtant l'examen rigoureux des sources montre que les sucreries méditerranéennes font appel à des paysans, à des entrepreneurs agricoles ou à des ouvriers rémunérés, pour accomplir les différentes tâches de la production. Cette activité ne peut pas être envisagée en tant que forme d'économie esclavagiste, et donc ne peut pas servir de modèle au Nouveau Monde. Ce sont surtout les progrès techniques accomplis qui sont mis à profit à grande échelle pour développer l'industrie sucrière dans les Caraïbes et en Amérique.

Abstract : Historians of Caribbean and American sugar have constantly defended and contended the proposition of an existing slavery structure that was borrowed from the Mediterranean by the New World. They postulate that employing slaves was initiated in the Mediterranean plantations and sugar manufactures prior to conquering the Atlantic. Controversially, the rigorous scrutiny of sources indicates that Mediterranean sugar manufactures attracted farmers or agricultural entrepreneurs, along with employers, toward accomplishing the different tasks of the refineries. Sugar production in Medieval Mediterranean can not be conceptualised as a slavery-based economic system, nor could it be such a model for Atlantic plantations. However, technical progress being intensively invested in Mediterranean sugar manufactures permitted to attain the level of developing sugar industry in the Caribbean and America.

Les recherches publiées sur le thème de l'esclavage depuis le siècle dernier sont nombreuses. Mais elles ont été menées essentiellement sous l'angle quantitatif¹, et certaines questions n'ont été que très peu abordées, en particulier celle de la complexité de ce phénomène et de son rapport avec le marché

1 Charles Verlinden, *L'esclavage dans l'Europe médiévale, I: Péninsule Ibérique-France*, Bruges, 1955; *Id.*, *L'esclavage dans l'Europe médiévale, II: Italie, colonies italiennes du Levant, Levant latin, Empire byzantin*, Bruges, 1977; Domenico Gioffrè, *Il mercato degli*

du travail². D'autres problématiques suscitent encore le débat comme celle du lien entre production du sucre et esclavage, ou du statut de la main d'œuvre employée dans les plantations et les sucreries méditerranéennes au Moyen Âge³.

De ce point de vue, les travaux menés jusqu'à la fin du xx^e siècle sont majoritairement l'œuvre d'historiens du sucre des Caraïbes et de l'Amérique. Or ceux-ci véhiculent la thèse de l'exportation du modèle méditerranéen aux îles Atlantiques, dans un premier temps, en Amérique dans un second temps. Ils considèrent que le Nouveau Monde a emprunté à la Méditerranée médiévale une structure esclavagiste et que l'emploi d'esclaves a débuté dans les plantations méditerranéennes avant de gagner l'Atlantique⁴. C'est le sens des travaux de Charles Verlinden, qui affirme que :

L'esclavage colonial médiéval sert de modèle à l'esclavage colonial atlantique. La main d'œuvre non libre avait été employée dans les colonies italiennes de la Méditerranée pour tous les genres de travaux dont elle allait être chargée dans les colonies atlantiques⁵.

schiavi a Genova nel secolo xv, Gênes, 1971 ; Michel Balard, *La Romanie génoise (xif-début du xv^e siècle)*, Rome, École française de Rome, 1978, 2 vol.

- 2 On peut citer trois publications récentes : Roger Botte et Alessandro Stella, dir., *Couleur de l'esclavage sur les deux rives de la Méditerranée (Moyen Âge-xx^e siècle)*, Paris, Karthala, 2012 ; *Les esclaves en Méditerranée. Espaces et dynamiques économiques*, Études réunies par Fabienne Plazolles Guillén et Salah Trabelsi, Madrid, Casa de Velázquez, 2012, et Ivan Armenteros Martínez, *L'esclavitud a la Barcelona del Renaixement (1479-1516). Un port mediterrani sota la influència del primer tràfic negrer*, Barcelone / Lleida, Fundació Noguera / Pagès Editors, 2015.
- 3 *La route du sucre du viii^e au xviii^e siècle*, colloque international organisé par l'Association populaire pour l'Éducation scientifique, 2000, éd. É. Eadie, Schoelcher, en 2002.
- 4 Dans les actes du colloque organisé à Schoelcher, Maurice Burac et Christian Montbrun persistent à croire en la relation étroite entre la diffusion de la canne à sucre et le commerce des esclaves dans la Méditerranée médiévale (Maurice Burac, « La canne à sucre : la route Asie-Amérique », *La route, op. cit.*, p. 17-31 ; Christian Montbrun, « La canne à sucre de l'Asie au Maroc au xvi^e siècle », *La route, op. cit.*, p. 49-61). Dans un essai de synthèse du même colloque, Émile Eadie, au lieu de vérifier les conclusions, par ailleurs justes, de Michel Balard (« Les conditions de la production sucrière en Méditerranée orientale à la fin du Moyen Âge », *La route du sucre du viii^e au xviii^e siècle, op. cit.*, p. 41-48.), sur la quasi inexistence d'esclaves dans les sucreries méditerranéennes, s'interroge de manière déplorable sur ce qu'il qualifie de « procédé pour déguiser la situation historique réelle ».
- 5 Charles Verlinden, *Les Origines de la civilisation atlantique. De la Renaissance à l'âge des Lumières*, Neuchâtel, La Baconnière et Paris, Albin Michel, 1967, p. 178. On trouve les mêmes idées dans d'autres travaux du même auteur, notamment sur l'emploi des esclaves dans les plantations méditerranéennes : *Id.*, « Aspects de l'esclavage dans les colonies médiévales italiennes », *Éventail de l'histoire vivante. Hommage à Lucien Febvre*, Paris, 1953, p. 102-103 ; *Id.*, « Dal Mediterraneo all'Atlantico », *Contributi per la storia economica*, Prato, Istituto internazionale di storia economica F. Datini, 1973, p. 38-42 ; *Id.*, « De la colonisation médiévale italienne au Levant à l'expansion ibérique en Afrique

De même, les recherches de Sidney W. Mintz⁶ ou de Jock H. Galloway⁷ considèrent l'activité de production du sucre dans la Méditerranée médiévale comme une forme d'économie esclavagiste. Blaise Essomba suit le même raisonnement ; sa thèse repose sur un lien étroit entre la canne à sucre et l'esclavage⁸. Sans apporter de preuves concrètes sur le bien fondé de cette relation, cet auteur parle d'un système de production esclavagiste généralisé dans toute la Méditerranée⁹, et il conclut que « l'esclavage apparaît comme un des plus grands faits économiques du monde musulman¹⁰ ». Plus récemment, Patrick Manning, s'appuyant lui aussi sur les travaux de Charles Verlinden, insiste à plusieurs reprises et dans les mêmes termes sur cette association entre esclavage et sucre, en faisant remonter son origine et sa constitution à la Méditerranée médiévale¹¹.

Partant de ce constat, je souhaite reprendre cette question de la main d'œuvre employée dans les plantations et les sucreries méditerranéennes et l'examiner de nouveau à l'aune des sources disponibles, en m'appuyant sur des exemples précis, aussi bien de la Méditerranée orientale que du bassin occidental¹². Ils sont tirés de sources diverses telles que les chroniques, les descriptions géographiques, les récits de voyages, mais aussi des traités fiscaux, de *hisba* et des manuels de chancellerie. Ces sources ne sont pas forcément riches, mais elles apportent des éclairages ponctuels sur le phénomène de l'esclavage, dans le monde musulman notamment. On les complète par des documents émanant des pouvoirs publics, en particulier des archives vénitienes, et des actes notariés, abondants en ce qui concerne les domaines de la Couronne d'Aragon.

Mon point de départ est celui des projets envisagés par les milieux du pouvoir abbasside et la bourgeoisie bagdadienne pour mettre en valeur les basses vallées du Tigre et de l'Euphrate pendant la seconde moitié du IX^e siècle. Il sera ensuite question de l'Égypte, du royaume de Chypre et accessoirement de la Crète, qui

continentale et insulaire. Analyse d'un transfert économique, technologique et culturel », *Bulletin de l'institut historique belge de Rome*, 53-54, 1983-1984, p. 104-107.

- 6 Sidney Mintz, *Sucre blanc, misère noire, le goût et le pouvoir*, traduit de l'anglais par R. Ghani, Paris, Nathan, 1991, p. 49.
- 7 Jock H. Galloway, *The sugar cane industry, an historical geography from its origin to 1914*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, p. 190.
- 8 Blaise Essomba, *Sucre méditerranéen, sucre atlantique et le commerce du Nord européen aux XV^e et XVI^e siècles*, thèse de doctorat inédite, Université de Paris 1, 1981.
- 9 *Ibid.*, p. 10-14, 37-38, 48, 52-53 et 63.
- 10 *Ibid.*, p. 12.
- 11 Patrick Manning, *Slavery and african life. Occidental, oriental and african slave trades*, Cambridge University Press, 1990, p. 29 ; *Id.*, « Why Africans? The rise of the slave trade to 1700 », *The slavery reader*, éd. Gad Heuman et James Walvin, Londres-New York, 2003, p. 32 ; voit également Brian A. Catlos, *Muslim of medieval latin christendom, c. 1050-1614*, Cambridge University Press, 2014, p. 265.
- 12 Mohamed Ouerfelli, *Le sucre : production, commercialisation et usages dans la Méditerranée médiévale*, Leyde-Boston, Brill, 2008, p. 287-292.

avaient un besoin important de main d'œuvre pour développer une production destinée non seulement à la consommation intérieure, mais aussi à l'exportation. Mon enquête, qui suit la diffusion de l'industrie du sucre, s'achève en Méditerranée occidentale avec les exemples de la Sicile, du royaume de Valence et enfin du Maroc, où l'industrie du sucre a basculé d'est en ouest pour se rapprocher des centres de consommation.

LES PROJETS DE LA BOURGEOISIE BAGDADIENNE ET LA RÉVOLTE DES ZENĠ

Un examen rigoureux des sources sur la question de l'emploi des esclaves dans les plantations et les sucreries méditerranéennes permet de nuancer, voire d'infirmier un certain nombre d'idées et de réflexions qui paraissent totalement infondées et ne reposent sur aucune certitude. L'idée de l'emploi massif d'une main d'œuvre servile dans les plantations méditerranéennes est fondée en particulier sur des projets de grande envergure envisagés par le pouvoir abbasside et la bourgeoisie bagdadienne, enrichie par une activité commerciale prospère, afin de créer de grandes exploitations destinées à la production de nouvelles cultures importées d'Extrême-Orient. Pour réaliser ces gigantesques projets, la main d'œuvre disponible en Iraq, voire dans les environs, ne peut en aucun cas suffire, d'où l'idée d'importer des esclaves noirs en provenance des côtes de l'Afrique orientale. Mais la révolte de ces esclaves a ébranlé le califat de Bagdad et a précipité l'échec et l'abandon total de la mise en culture des marécages du delta du Tigre et de l'Euphrate¹³.

En effet, l'expansion économique du califat abbasside, dès le début du IX^e siècle, draine vers les grandes villes, Bagdad en particulier, des populations de toutes conditions, ce qui augmente de plus en plus la consommation de denrées de première nécessité, ainsi que des produits de luxe réclamés par les cours princières. Ces facteurs ont encouragé le développement des activités commerciales, auquel participe une puissante bourgeoisie marchande. Celle-ci a accumulé des richesses importantes qu'elle a investies dans l'acquisition de grands domaines¹⁴. L'intérêt de cette bourgeoisie se tourne alors vers les vastes marécages recouvrant la région des cours inférieurs du Tigre et de l'Euphrate, entre Bassora et la province du Khúzistân (le sud-ouest actuel de l'Iran¹⁵).

13 Salah Trabelsi, « L'esclavage domanial dans le paysage agraire musulman au Moyen Âge », *Esclavage et dépendances serviles: histoire comparée*, éd., Myriam Cottias, Alessandro Stella et Bernard Vincent, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 306-307; Mohamed Ouerfelli, *Le sucre*, op. cit., p. 22-24.

14 Faysal al-Sâmir, *Thawrat al-ZenĠ (la révolte des ZenĠ)*, en arabe, Bagdad, Maktabat al-Manâr, 1971, p. 26.

15 Alexandre Popovic, *La Révolte des esclaves en Iraq au III^e/IX^e siècle*, Paris, Paul Geuthner, 1976, p. 64.

En plus de son potentiel agricole et de la fertilité de ses terres, cette région est située sur l'axe d'un commerce particulièrement actif dans le golfe Persique. Pour mettre en valeur ces terres et les rendre cultivables, il est nécessaire de construire des digues pour les assécher, de déployer tout un système d'irrigation de grande ampleur, mais surtout, et c'est la tâche la plus difficile, d'enlever les couches de natron. Ces nouveaux projets d'une ampleur sans précédent exigent des investissements élevés et une main d'œuvre abondante, d'où l'emploi d'une masse considérable d'esclaves importés des côtes orientales de l'Afrique. Par ces travaux ambitieux, les milieux du pouvoir, les grands propriétaires terriens et la bourgeoisie marchande cherchent à développer de nouvelles cultures pour lesquelles le climat convient parfaitement : riz, sorgho, canne à sucre, coton, bananes, agrumes, etc.¹⁶ Il n'est pas étonnant de trouver parmi les grandes familles impliquées dans ces entreprises agricoles, celle des Barmévides, en particulier le puissant vizir du calife Hârûn al-Rashîd (786-809), Yahya Ibn Khâlid al-Barmakî¹⁷. De grands propriétaires terriens apparaissent également au moment de la révolte, comme al-Ziyâdiyîn et al-Hâshimiyîn, qui assurent la gestion de leurs domaines par l'intermédiaire d'intendants¹⁸.

L'appel à la main d'œuvre servile pour travailler dans la grande exploitation rurale prend une ampleur jamais égalée et le nombre d'esclaves employés dans les chantiers comme terrassiers ou cultivateurs se monte de 500 à 5 000 esclaves et atteint parfois le chiffre de 15 000¹⁹. Les conditions terribles dans lesquelles ces esclaves travaillent, en raison du climat humide, des épidémies chroniques et de la mortalité élevée, aboutissent à une longue révolte, qui éclate en 869 et n'est écrasée par l'armée abbasside qu'en 883²⁰. La révolte, commandée par 'Alî Ibn Muhammad, qui a réussi à rassembler autour de lui tous les mécontents, a ébranlé le califat abbasside, en mettant à plusieurs reprises en échec ses armées. Le projet de mise en culture des terres de la Basse Mésopotamie est définitivement compromis et abandonné²¹. Les conséquences économiques sur cette région sont désastreuses : les voies de communication et le trafic commercial sont coupés durant

16 François Renault, *La Traite des noirs au Proche-Orient médiéval, VII^e-XIV^e siècles*, Paris, Paul Geuthner, 1989, p. 44. Sur la question des nouvelles cultures introduites dans le monde musulman, cf. Andrew M. Watson, *Agricultural innovation in the early islamic world. The diffusion of crops and farming techniques, 700-1100*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

17 Faysal al-Sâmir, *Thawrat al-Zenğ, op. cit.*, p. 34-35.

18 *Ibid.*, p. 30.

19 Al-Tabarî, *Târikh al-rusul wa-l-mulûk*, Beyrouth, Khayât, s. d., t. III, 12, p. 1742 et 1750. Ibn al-'Athîr, *Al-Kâmil fî al-târikh*, Beyrouth, Dâr Sâdir, 1982, t. VII, p. 205.

20 Faysal al-Sâmir, *Thawrat al-Zenğ, op. cit.*, p. 51; Salah Trabelsi, « L'esclavage domanial », *op. cit.*, p. 307.

21 Ahmad 'Ulabi, *Thawrat al-Zenğ wa qâ'iduhâ Muhammad Ibn 'Alî*, Beyrouth, Dâr al-Fârâbi, 1961, p. 102.

et après la révolte, tout le sud de l'Iraq est ravagé, notamment les terres agricoles de Bassora et du Khûzistân, par les incursions des rebelles et les opérations militaires²².

De cet épisode calamiteux, des enseignements sont tirés : l'importation d'esclaves des côtes africaines, par ailleurs coûteuse, pour les employer dans les domaines agricoles a abouti à un échec total, d'où l'abandon de cette pratique. L'arrêt des conquêtes, qui mettaient un grand nombre d'esclaves sur les marchés, et la militarisation du pouvoir réorientent le marché des esclaves vers leur recrutement en masse pour constituer les armées dans l'Orient musulman. Pendant les siècles suivants, les sources ne parlent que de paysans cultivant la terre sous forme de métayage, même si leur situation est bien plus proche des serfs, sinon des esclaves. Néanmoins, cet épisode désastreux du sud de la Mésopotamie n'a pas compromis l'expansion de la culture de la canne à sucre vers l'ouest de la Méditerranée, notamment en Syrie et en Égypte, où cette activité de production est devenue désormais une réalité dans le paysage agricole.

L'ÉGYPTE : DES PAYSANS POUR LA PLANTATION ET DES SALARIÉS DANS LA SUCRERIE

Afin de poursuivre notre enquête, il convient d'emprunter le parcours de la canne à sucre d'est en ouest, pour pouvoir analyser de près la question de l'emploi de la main d'œuvre dans cette nouvelle activité, qui a connu son apogée à partir du XI^e siècle, notamment en Égypte. Ce pays est en effet considéré comme étant relativement bien peuplé, en particulier le long du Nil. Le travail de la terre constitue la principale activité économique et la source la plus importante de recettes fiscales. Ce sont bien des paysans qui accomplissent tous les travaux agricoles et non pas des esclaves, comme a pu le croire Noël Deerr, qui n'exclut pas l'emploi de la main d'œuvre servile aussi bien dans les plantations que dans les raffineries²³. Dans cette même perspective, François Renault s'appuie sur un texte du X^e siècle, concernant la ville de Shâbûr, située dans le delta du Nil, et souligne la présence de l'esclavage agricole : « on y trouve de nombreux esclaves noirs ainsi que des combattants, et la ville est très riche en céréales²⁴ ». Il se demande si Ibn Hawqal (mort après 977) fait un lien direct entre les esclaves et la richesse agricole de cette ville ; sinon, il ne voit pas à quelle autre tâche ils auraient pu être affectés. Cependant, le texte est trop flou pour pouvoir déterminer l'occupation de ces esclaves, qui auraient pu aussi être des soldats dans l'armée fatimide²⁵. Rien ne permet d'affirmer qu'ils sont employés dans

22 *Ibid.*, p. 102-106.

23 Noël Deerr, *The history of sugar*, Londres, Chapman and Hall, 1950, II, p. 259.

24 Ibn Hawqal, *La configuration de la terre (Kitâb sûrat al-ard)*, trad. J. H. Kramers et G. Wiet, Paris, Maisonneuve et Larose, 1964, réimpr. 2001, I, p. 108.

25 Les esclaves noirs servaient dans l'armée fatimide depuis le règne du calife al-Mahdi (910-934) ; ils formaient un corps et étaient désignés sous le terme de Zawilités (ils venaient

les travaux agricoles. François Renault nuance d'ailleurs ses interprétations en concluant que « l'impression d'ensemble reste cependant d'un effectif assez réduit d'une telle main d'œuvre en Égypte²⁶ ».

Un autre argument, plus répandu, de l'emploi d'esclaves dans le travail du sucre en Égypte repose sur un papyrus du x^e siècle, rédigé en arabe et publié par Jean Sauvaget en 1948²⁷. Ce document est un *memorandum* pour installer une sucrerie et une estimation du personnel nécessaire au fonctionnement de cet établissement industriel²⁸. Jean Sauvaget a donné la traduction des treize rubriques du texte, mais son interprétation de certains passages n'est pas tout à fait exacte. Dans les rubriques 10 et 13, il a traduit le terme *ghilmân* (sing. *ghulâm*) par esclaves. En réalité, le terme *ghulâm* ne signifie pas forcément esclave; il s'agit plutôt d'imberbes ou de garçons accomplissant des tâches secondaires dans la plantation ou dans la sucrerie, pour aider les membres de leurs familles. Al-Makhzûmî (mort en 1189), haut fonctionnaire de l'administration fatimide et ayyoubide et fin connaisseur des questions économiques, notamment de la fiscalité, confirme notre interprétation. Dans sa description des étapes de la production du sucre, il cite cette catégorie de jeunes; il emploie le terme *sibyân* (garçons) au lieu de *ghilmân*, pour désigner les employés chargés d'entreposer les produits raffinés ou affectés à d'autres tâches²⁹. Cet exemple égyptien n'est pas isolé: on trouve son équivalent exact en Sicile pendant tout le xv^e siècle, où des enfants ouvriers sont qualifiés de *famuli* ou d'*infanti*. Ces derniers participent à la production du sucre, en assumant des tâches peu qualifiées, et touchent une rétribution³⁰.

Le voyageur persan Nâssirî Khosrau (m. 1088), qui a visité l'Égypte au milieu du xi^e siècle, a vraisemblablement assisté à la crue du Nil et aux débuts des travaux agricoles effectués par les paysans. Il affirme que « lorsque les eaux commencent à

de Zawîla, chef-lieu du Fezzân, grand marché des esclaves); Farhat Dachraoui, *Le califat fatimide au Maghreb, 296-362/909-973. Histoire politique et institutions*, Tunis, STD, 1981, p. 370-371. Lorsque les Fatimides s'installent en Égypte, le corps des Soudanais prend une importance accrue et rivalise avec celui des Turcs, jusqu'à l'arrivée de Saladin en 1169, qui décide de s'en débarrasser; L. Jere Bacharach, « African military slaves in the medieval Middle East: the case of Iraq (869-955) and Egypt (868-1171) », *International Journal of Middle East Studies*, 13, 1981, p. 471-495; Abbès Zouache, *Armées et combats en Syrie (491/1098-569/1174). Analyse comparée des chroniques médiévale latines et arabes*, Damas, IFPO, 2008, p. 251-254.

26 François Renault, *La traite des noirs au Proche-Orient médiéval*, *op. cit.*, p. 44.

27 Jean Sauvaget, « Sur un papyrus arabe de la Bibliothèque égyptienne », *Annales de l'Institut d'études orientales*, 8, 1948, p. 29-38.

28 Mohamed Ouerfelli, *Le sucre*, *op. cit.*, p. 69-70.

29 Al-Makhzûmî, « *Kitâb al-minhâğ fi 'ilm kharâğ Misr* », éd. Claude Cahen et Youssef Raghîb, *Supplément aux Annales islamologiques*, cahier n° 8, le Caire, 1986, p. 5.

30 Mohamed Ouerfelli, *Le sucre*, *op. cit.*, p. 295.

se retirer, les paysans s'avancent sur le terrain découvert, et à mesure qu'il devient sec, ils y sèment ce qu'ils veulent³¹ ».

Dans un travail remarquablement mené sur les conditions des *fellahs* égyptiens, Nicolas Michel, s'appuyant sur la littérature administrative des XIII^e-XV^e siècles, le règlement ottoman de 1525 et une copie partielle du cadastre de 1527-1528, n'a pas laissé le moindre doute quant à l'identité de ceux qui travaillent la terre et leurs conditions, qui n'ont pas beaucoup varié depuis l'instauration du système de l'*iqṭā'* à l'époque ayyoubide³². Ces entrepreneurs de culture avancent non seulement l'achat de semences, les salaires pour les labours, les semailles et la moisson, ils sont également chargés d'entretenir les digues et les canaux d'irrigation. Partout en Égypte, les sources ne parlent que d'une main d'œuvre paysanne liée par des contrats de métayage³³. Dans le cas des plantations de cannes, le concessionnaire ou le propriétaire apporte la terre, les semences, les bêtes et les outils nécessaires et le métayer participe avec son travail et reçoit le cinquième de la récolte. Dans bien d'autres cas, il perçoit le quart en apportant une partie du matériel (c'est ce qu'on appelle le métayer au quart : *murābi*³⁴). Al-Nuwayrī (m. 1332), originaire de la Haute Égypte, se montre très précis lorsqu'il décrit les différentes étapes de la production du sucre ; il ne mentionne que des hommes libres, des paysans travaillant dans les plantations et des ouvriers opérant dans les moulins à sucre et les raffineries de la Haute Égypte³⁵. On peut bien sûr souligner les contraintes exercées par les concessionnaires à l'encontre des paysans pour les obliger à travailler davantage ou à faire des corvées supplémentaires, voire à payer une taxe pour être exonérés de corvée. De telles pratiques sont régulièrement attestées, entre autres à Tripoli ; elles ont été abolies, en 1317, par le sultan mamelouk al-Nāsir Muhammad Ibn Qalāwūn (1309-1341 : 3^e règne³⁶).

31 Nassiri Khosrau, *Sefer Nameh*, éd. et trad. Charles Schefer, Paris, Ernest Leroux, 1881, p. 118-119.

32 Nicolas Michel, « Devoirs fiscaux et droits fonciers : la condition des fellahs égyptiens (XIII^e-XVI^e siècles) », *Journal of Economic and Social History of the Orient*, 43/2, 2000, p. 521-578.

33 Sur les modes d'exploitation en Syrie et surtout en Égypte, cf. Mounira Chapoutot-Remadi, « L'agriculture dans l'empire mamlūk d'après al-Nuwayrī », *Cahiers de Tunisie*, 85-86, 1974, p. 37-43 ; Tsugitaka Sato, *State and rural society in medieval Islam. Sultans, muqta's and fallahun*, Leyde-New York-Cologne, Brill, 1997, p. 188-220 ; Nicolas Michel, « Devoirs fiscaux », *op. cit.*, p. 521-578.

34 Claude Cahen, *L'Islam des origines au début de l'empire ottoman*, Paris, Hachette, 1995, p. 177-178 ; *Id.*, « Le régime des impôts dans le Fayyum des Ayyubides », *Arabica*, 3, 1956, p. 23 ; réimpr. dans *Makhzūmiyyât. Études sur l'histoire économique et financière de l'Égypte médiévale*, Leyde, Brill, 1977.

35 Al-Nuwayrī, *Nihāyat al-'arab fī funūn al-'adab*, Le Caire, Dār al-Kutub, 2007, t. VIII, p. 265-268.

36 Al-Nuwayrī, *Nihāyat al-'arab fī funūn al-'adab*, Le Caire, Dār al-Kutub, 2002, t. XXXII, p. 262 ; Al-Qalqaşandī, *Subh al-'aṣā fī sinā'at al-'inšā'*, Le Caire, al-Matba'a al-'Amīriya, 1919, t. XIV, p. 34.

Dans les raffineries de Fustât, éparpillées un peu partout dans l'espace urbain, ce qui pose quelques problèmes d'hygiène et d'encombrement, nous ne trouvons aucune trace d'esclaves³⁷. Au xiv^e siècle, Ibn al-Hâğ, juriste maghrébin installé au Caire et fin connaisseur de la vie quotidienne dans cette métropole, dénonce les conditions de travail dans les raffineries, notamment au niveau de l'hygiène, qui en manque cruellement, mais il ne mentionne que des ouvriers salariés et point d'esclaves³⁸. D'autres sources évoquent des salaires en argent ou en nature, signe de l'absence d'un phénomène qui a marqué l'industrie du sucre outre-atlantique. En ce sens, Léon l'Africain nous apporte une preuve supplémentaire concernant la grande raffinerie de Deirût :

Ses habitants sont très riches parce qu'ils ont beaucoup de plantations de cannes à sucre [...]. Il existe à Derotte une très grande fabrique qui ressemble à un château et c'est là que se trouvent les pressoirs et chaudières pour extraire et cuire le sucre. Je n'ai jamais vu ailleurs autant d'ouvriers employés à cette fabrication. J'ai entendu dire par un fonctionnaire de la commune qu'on dépense par jour environ deux cents dinars *achrafi* pour ces ouvriers³⁹.

LE ROYAUME DE CHYPRE ET LA CONJONCTURE DÉPRIMÉE DU XIV^e SIÈCLE

À Chypre, la main d'œuvre dans les plantations et les raffineries est composée essentiellement de paysans serfs (parèques) ou libres (les francomates), dont la majorité sont des Grecs, et de Syriens arrivés dans le royaume après l'appel de Guy de Lusignan en Terre sainte au début du xiii^e siècle pour attirer des paysans et des artisans⁴⁰. Dès le début du xiv^e siècle, l'essor des activités de piraterie et de course met sur le marché un nombre important de captifs, dont les Hospitaliers tirent profit, en les employant gratuitement dans leurs exploitations agricoles. Plus de cent captifs musulmans travaillent dans les champs de vignes des plaines de Paphos⁴¹. De même que Dominique Valérian l'a montré

37 Mohamed Ouerfelli, « Organisation spatiale et répercussions de l'industrie du sucre sur le paysage urbain : Fustât et Palerme (xiv^e-xv^e siècle) », *Villes méditerranéennes au Moyen Âge*, Élisabeth Malamut et Mohamed Ouerfelli, dir., Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2014, p. 197-215.

38 Ibn al-Hâğ, *Al-Madkhal 'ilâ tanmiyat al-'a'mâl bitahsîn al-niyât*, Le Caire, 1929, t. IV, p. 150-151 et 153.

39 Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*, trad. de l'italien par A. Epaulard, Paris, Maisonneuve, 1956, t. II, p. 502.

40 Mohamed Ouerfelli, *Le sucre*, op. cit., p. 126-127.

41 Claude Delaval Cobham, *Excerpta Cypria: materials for a history of Cyprus*, Cambridge, Cambridge University Press, 1908, p. 19 ; Louis de Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, Paris, Imprimerie impériale, 1852-1861, t. II, p. 212 ; Benjamin Arbel, « Slave trade and slave labor in Frankish Cyprus (1191-1571) », *Studies in medieval and renaissance history*, 14, 1993, p. 160.

au sujet du Maghreb, la rareté de la main d'œuvre dès le milieu du ^{xiv}^e siècle, notamment après la pandémie de la peste Noire et les pertes démographiques importantes, a accentué le recours des entrepreneurs impliqués dans la production du sucre dans l'île aux captifs musulmans enlevés par les pirates et les corsaires⁴².

Cette pratique répond également aux enlèvements fréquents de paysans de l'île par les pirates turcs, particulièrement actifs dans cette région de la Méditerranée orientale. En 1364, les Chypriotes hésitent à attaquer trois galées appartenant aux pirates, car « les vaisseaux ennemis étaient remplis de paysans; ceux-ci pourraient se noyer⁴³ ». En 1366, le nombre de Syriens et d'Égyptiens capturés, dont le roi Pierre I^{er} a ordonné la libération dans le cadre d'un accord de paix avec le sultan mamelouk, est relativement important; ils sont transportés par une galée appartenant au roi d'Aragon, une saète et deux *naves*⁴⁴.

Les captifs représentent pendant certaines périodes de pénurie un besoin vital pour l'économie chypriote, au point que les négociations de paix entre le roi de Chypre et les Mamelouks achoppent sur cette question, ce qui implique la reprise des hostilités entre les deux parties⁴⁵. C'est le cas en 1415; le royaume est confronté à une grave crise économique, liée principalement au manque de main d'œuvre. Janus (1398-1432) ordonne aux équipages de la galée royale et d'une galiote de se diriger vers les côtes égyptiennes pour enlever des captifs. Au terme de cette opération, 1 500 personnes, des sujets du sultan mamelouk, ont été capturées et emmenées, pour être employées dans les domaines royaux, dont les revenus principaux proviennent de la production et de l'exportation du sucre. Selon Janus, qui répond à Sanç Antoni Ametller, envoyé d'urgence par le sultan mamelouk al-Mu'ayad (1412-1421) pour exiger la libération immédiate des prisonniers, ces 1 500 personnes représentent un apport indispensable

42 Dominique Valérian, « Les captifs et la piraterie: une réponse à une conjoncture déprimée? Le cas du Maghreb au ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles », *Les esclaves en Méditerranée, op. cit.*, p. 119-129. Voir également Antonio de Almeida Mendes, « Le premier Atlantique portugais entre deux Méditerranées: comment les Africains ont développé le Vieux Monde (^{xv}^e-^{xvi}^e siècles) », *Les esclaves en Méditerranée, op. cit.*, p. 156. Sur l'importance du trafic des captifs, cf. Wolfgang Kaiser, éd., *Le commerce des captifs. Les intermédiaires dans l'échange et le rachat des prisonniers en Méditerranée, ^{xv}^e-^{xviii}^e siècle*, Rome, École française de Rome, 2008.

43 Léonce Macheras, *Chronique de Chypre*, trad. Emmanuel Miller et C. Sathas, Paris, Ernest Leroux, 1882, p. 81-82.

44 Léonce Macheras, *Chronique de Chypre, op. cit.*, p. 109; Mohamed Ouerfelli, « Les migrations liées aux plantations et à la production du sucre dans la Méditerranée à la fin du Moyen Âge », *Migrations et diasporas méditerranéennes (^x^e-^{xvi}^e siècles)*. Actes du colloque international de Conques, octobre 1999, réunis par Michel Balard et Alain Ducellier, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 491.

45 Mohamed Ouerfelli, « Les relations entre le royaume de Chypre et le sultanat mamlûk au ^{xv}^e siècle », *Le Moyen Âge*, 110/2, 2004, p. 327-344.

pour l'île, qui éprouve un besoin pressant de laboureurs et de planteurs de cannes à sucre⁴⁶.

Les territoires mamelouks constituent ainsi pour les Chypriotes un arrière-pays où ils peuvent se procurer une main d'œuvre employable gratuitement dans leurs casaux⁴⁷. Ainsi, les conseillers du roi Janus mettent tout leurs poids pour le convaincre de refuser toute négociation de paix avec le sultan mamelouk et de poursuivre la course contre ses possessions: « nous te promettons qu'en allant l'attaquer, nous rapporterons assez d'esclaves pour remplir l'île⁴⁸ ». Ces propos suscitent l'indignation du chroniqueur chypriote Léonce Macheras, qui affirme: « c'est ainsi que raisonnent des conseillers sans expérience et n'ayant pas la moindre idée du monde ». D'autre part, ces discussions jettent une pleine lumière sur la place de la course comme source de revenu pour les seigneurs et les chevaliers de l'île, comme le souligne clairement Macheras: « les seigneurs s'étaient enrichis en pillant les Sarrasins⁴⁹ ».

Les descentes répétées des corsaires chypriotes et catalans sur les côtes syro-égyptiennes ont conduit le sultan mamelouk Barsbay (1422-1438) à organiser une expédition militaire contre l'île, qui aboutit à sa prise en 1426 et à la libération de tous les captifs employés dans les casaux du roi, comme dans ceux des seigneurs de l'île⁵⁰. Pendant cette conquête, le chroniqueur chypriote Macheras souligne la présence de sarrasins baptisés, vivant dans l'île, qu'il qualifie d'esclaves et qui ont été persécutés par les chevaliers, afin de les empêcher d'aller retrouver leurs coreligionnaires⁵¹. Parmi eux, figure un certain Georges de Tamathiani qui « faisait cuire la poudre pour fabriquer la colle servant à épurer le sucre⁵² ». Il ne s'agit sans doute pas d'un esclave, mais plutôt d'un affranchi travaillant dans la raffinerie du roi⁵³.

Les opérations militaires mameloukes dans l'île ont par ailleurs révélé que les Corner, grande famille vénitienne, qui exploitaient le village de Piskopi où

46 Emmanuel Piloti, *Traité d'Emmanuel Piloti sur le passage en Terre sainte (1420)*, éd. Pierre-Herman Dopp, Louvain-Paris, Béatrice-Nauwelaerts, 1958, p. 174-175.

47 Benjamin Arbel, « Venitian Cyprus and the muslim Levant », *Cyprus and the crusades. Papers given at the International Conference 'Cyprus and the Crusades'*, Nicosie, 6-9 septembre, 1994, éd. Nicholas Coureas et Jonathan Riley-Smith, Nicosie, 1995, p. 159.

48 Léonce Macheras, *Chronique de Chypre, op. cit.*, p. 374-375.

49 *Ibid.*, p. 360.

50 Mohamed Ouerfelli, « Les relations », *op. cit.*, p. 335-336.

51 Léonce Macheras, *Chronique de Chypre, op. cit.*, p. 380: le chroniqueur qualifie le comportement des chevaliers, peut-être par sentiment anti-latin, d'erreur, car ces *pauvres baptisés* se sont enfuis pour se cacher dans les montagnes, plutôt que de se rendre aux Mamelouks.

52 *Ibidem.*

53 Outre le maître sucrier, Macheras cite d'autres personnes comme Théotokis, le maçon du roi ou un Syrien affranchi. Le terme « affranchi » et les métiers qu'ils occupent montrent que ces personnes ne sont plus esclaves.

ils produisaient essentiellement du sucre, employaient des captifs musulmans dans leurs plantations⁵⁴. Le récit de rescapés, ayant réussi à s'enfuir vers le camp de l'armée mamelouke en 1426, met en lumière l'emploi de captifs par les Vénitiens de Piskopi⁵⁵. Douze personnes sont signalées : sept sont rattrapées et reconduites au village et les cinq autres ont réussi à s'échapper, d'où leur témoignage qui met en cause non seulement les Corner, mais aussi la neutralité de la république de Venise dans le conflit entre le royaume de Chypre et le sultanat mamelouk. Selon ces témoins, une galée vénitienne accostant à Piskopi transportait à son bord des marchands qui venaient charger du sucre et surtout une importante cargaison d'armes destinée au roi de Chypre⁵⁶.

Après l'établissement de la paix avec l'Égypte, les traces de captifs employés dans les plantations et les sucreries s'effacent. À la fin du xv^e siècle, le voyageur italien Pietro Casola, en visite sur l'île, ne parle ni de captifs, ni d'esclaves. Il note la présence d'une main d'œuvre libre travaillant dans la raffinerie des Corner à Piskopi : plus de quatre cents ouvriers y opèrent et sont payés à la fin de chaque semaine⁵⁷. Ainsi, ces exemples de captifs dans l'île n'étaient qu'une pratique temporaire, rendue nécessaire par un manque cruel de main d'œuvre et favorisée par une situation politique et militaire tendue.

Le centre crétois est moins important que Chypre du point de vue de la production et du nombre d'entrepreneurs engagés. Après de nombreuses tentatives pour introduire l'industrie du sucre dans cette île, une seule entreprise est créée et autorisée par la république de Venise à partir de 1428⁵⁸. Selon une résolution du Sénat, Marco de Zanono, citoyen vénitien, obtient l'exclusivité de la production dans l'île pendant une période de dix ans⁵⁹. Les quelques informations qui nous sont parvenues sur cette entreprise, émanant notamment des délibérations

54 Louis de Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre*, op. cit., t. II, p. 458-459 ; Marie-Louise von Wartburg, « Production de sucre de canne à Chypre : un chapitre de technologie médiévale », *Coloniser au Moyen Âge*, éd. Michel Balard et Alain Ducellier, Paris, Armand Colin, 1995, p. 131.

55 Al-Sayrafi, *Nuzhat al-nufûs wa-l-'abdân fî tawârikh al-zamân*, éd. Hassan Habchi, Le Caire, Dâr al-Kutub, 1973, t. III, p. 82.

56 *Ibidem*.

57 Margaret Newett, éd., *Canon Pietro Casola's pilgrimage to Jerusalem in the year 1494*, Manchester, University Press, 1907, p. 216.

58 David Jacoby, « La production du sucre en Crète vénitienne : l'échec d'une entreprise économique », *Rhodonía. Homage to M. I. Manoussakas*, éd. C. Maltezou, T. Detorakes et C. Charalampakes, Rethymno, 1994, p. 167-180 ; réimpr. dans *Trade, commodities and shipping in the medieval Mediterranean*, Londres, Variorum Reprints, 1997 ; Mohamed Ouerfelli, « Sugar production and exportation in Crete at the end of the Middle Ages (15th Century) », *Journal of Oriental and African Studies*, 24, 2015, p. 123-133.

59 Hyppolite Noiret, *Documents inédits pour servir à l'histoire de la domination vénitienne en Crète de 1380 à 1485*, Paris, Thorin, 1892, p. 324-325 ; Freddy Thiriet, *Regestes des*

du Sénat de Venise, indiquent clairement la présence d'ouvriers⁶⁰. La main d'œuvre engagée dans les plantations et les installations industrielles est soumise au même traitement que les équipages des galées marchandes ; tout ouvrier fuyard sera traité et puni de la même façon et dans des conditions identiques que les déserteurs des galées. Marco de Zano do doit informer ses salariés de ces conditions avant de les engager dans son entreprise ; le Sénat accordera sa confiance aux livres de comptes qu'il tiendra pour le paiement de ses employés⁶¹.

DES TRACES FUGITIVES D'ESCLAVES EN MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE

Dans le bassin occidental de la Méditerranée, les entreprises sucrières font appel à une main d'œuvre libre, payée selon le degré de sa qualification. La Sicile, centre de production de premier plan au xv^e siècle, représente par ailleurs un observatoire de prédilection pour appréhender l'organisation du travail dans les entreprises sucrières et la nature de la main d'œuvre employée. En effet, les dépouillements de quelque deux milles pièces documentaires dans les archives palermitaines mettent en lumière des contrats établis entre des patrons de *trappeti* et des entrepreneurs agricoles ou des artisans pour accomplir les différents services de la plantation à la raffinerie⁶². Ces recherches mettent en évidence une organisation rigoureuse du travail et une spécialisation dans l'accomplissement des tâches ; chaque poste de travail est clairement défini par les contrats. On retrouve également ces jeunes garçons, qui travaillaient dans les centres égyptiens aux côtés de leurs parents, pour les aider à accomplir certaines tâches. Qualifiés de *famuli* ou d'*infanti*, ces ouvriers sont dépourvus d'expérience et sont appelés à aider le personnel qualifié de la sucrerie.

Comme l'indiquent les deux graphiques des salaires des *infanti* de *chanca*, qui travaillent à l'établi, et des *infanti* de *caldaria*, qui s'occupent des chaudières, ces ouvriers, tout comme les *famuli* de *fucaloru*, qui alimentent et entretiennent les fourneaux, touchent une rétribution, variable pour les *infanti di chanca* et stable en revanche pour les *infanti di caldaria*⁶³.

délibérations du Sénat de Venise concernant la Roumanie, Paris-La Haye, 1958-1961, t. II, p. 251, doc. n° 2100.

60 Mohamed Ouerfelli, *Le sucre*, op. cit., p. 136.

61 Hyppolite Noiret, *Documents inédits*, op. cit., p. 324-325 ; Mohamed Ouerfelli, *Le sucre*, op. cit., p. 136.

62 Carmelo Trasselli, *Storia dello zucchero siciliano*, Caltanissetta-Rome, Salvatore Sciascia, 1982 ; Henri Bresc, *Un monde méditerranéen, économie et société en Sicile 1350-1450*, Palerme-Rome, École française de Rome, 1986, p. 227-252 ; Mohamed Ouerfelli, *Le sucre*, op. cit., p. 229-250.

63 Les deux graphiques sont réalisés à partir d'une cinquantaine de contrats de recrutement, instrumentés par les notaires palermitains, au profit de plusieurs patrons de *trappeti*.

Tableau n° 1 : salaires des *Infanti di caldaria* en Sicile (1410-1490)
(en tari par mois)

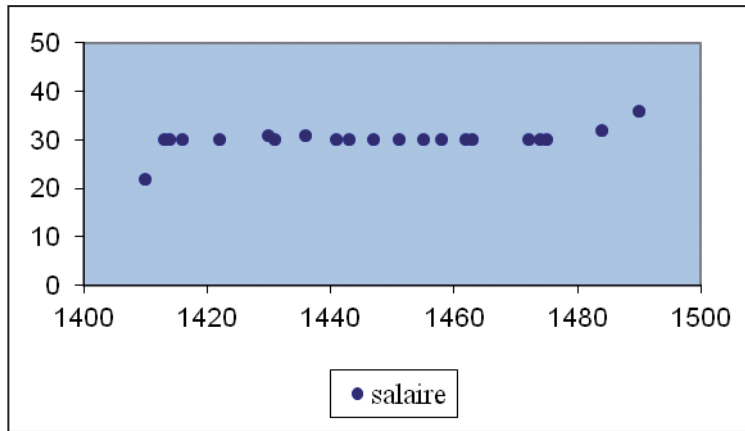
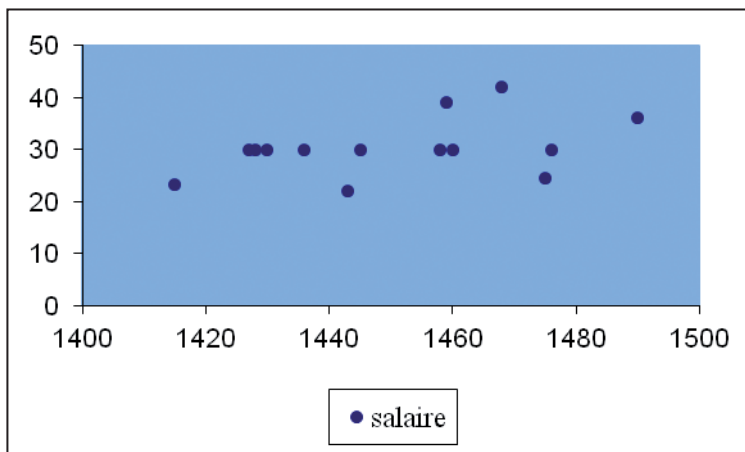


Tableau n° 2 : salaires des *Infanti di chanca* en Sicile (1415-1490)
(en tari par mois)



Les recherches ont révélé quelques traces fugitives de la présence d’esclaves employés par leurs maîtres dans les plantations ou dans les sucreries. Ce sont au total quatre exemples; c’est dire combien c’est peu: le premier est très particulier, puisqu’il s’agit d’un maître sucrier, un technicien et détenteur de savoir faire. En 1459, Pietro de Carastono vend à Niccolò de la Chabica dix esclaves, dont Jacobus Niger *zuccararius*, pour la somme de douze onces⁶⁴. Le deuxième est celui de l’esclave turc Mustafa loué en 1462, par son maître Giovanni Planchininu

⁶⁴ *Archivio di Stato di Palermo, Notai Defunti* (désormais ASP ND.), Niccolò Aprea 828, 16.6.1459.

à Niccolò, fils de feu Giuliano de Bologne, à 20 tari par mois⁶⁵. Le troisième exemple est représenté par les six esclaves appartenant à Giovanni Bayamonte, et qui travaillent dans son *trappeto* pendant la campagne de 1472-1473, à côté de 65 ouvriers recrutés⁶⁶. Ce même entrepreneur, qui a visiblement du mal à recruter de la main d'œuvre, comme l'indique le quatrième exemple, loue le 7 février 1477, à Pietro de Spagna l'esclave noir Giovanni Ragazu, pour la saison de la cuisson du sucre, à raison de 12 tari par mois⁶⁷. Ces exemples représentent des cas exceptionnels ; leurs maîtres perçoivent une rémunération pour les services qu'ils accomplissent, notamment pour le deuxième et le quatrième exemples. En revanche, la main d'œuvre salariée paraît être la règle comme le montrent les milliers de contrats d'embauche et les salaires offerts à chaque tâche aussi bien dans la plantation que dans le *trappeto*⁶⁸.

Il se dégage donc de notre étude que les rétributions des ouvriers dans les plantations et surtout les raffineries sont plus élevées que dans les autres activités de l'économie de l'île⁶⁹. Elles ont connu une certaine augmentation à la fin du XIV^e siècle, un peu moins au début du siècle suivant, pour se stabiliser durablement jusqu'à la dernière décennie, où l'on constate une hausse des salaires, due à la raréfaction de la main d'œuvre. En parallèle à cette stagnation, le rythme du travail s'accélère de façon significative ; la croissance des entreprises sucrières, le souci de rendement et surtout la volonté de réduire les coûts de main d'œuvre, expliquent l'amplification des tâches du personnel et l'aggravation des conditions de travail dans les sucreries. La répartition des salaires entre les différents postes de travail dans une raffinerie montre que le salariat suffit pour assurer toutes les étapes de la production et qu'une structure esclavagiste des plantations n'existe nulle part en Méditerranée au Moyen Âge.

Dans le royaume de Valence, des paysans musulmans et chrétiens cultivent la canne à sucre ; ils assurent également toutes les tâches dans les *trapig*, où ils vont chercher un complément de salaire⁷⁰. Grâce au *Procès sobre fabricació de sucre* (1433-1437), intenté par l'Église contre les seigneurs du royaume de Valence

65 Charles Verlinden, *L'esclavage*, t. II, *op. cit.*, p. 231.

66 Antonino Giuffrida, « La produzione dello zucchero in un opificio della piana di Carini nella seconda metà del sec. xv », *La cultura materiale in Sicilia. Atti del primo convegno internazionale di studi antropologici siciliani*, Palerme, 1980, p. 154-155, table n° 1 ; rééd. dans *Imprese industriali in Sicilia (secc. xv-xvi)*, a cura di Antonino Giuffrida, Caltanissetta-Roma, Salvatore Sciasca Editore, 1996, p. 37-40.

67 ASP, ND, Giovanni Randisio, 7.2.1477.

68 Voir les graphiques sur l'évolution des salaires des ouvriers pendant le xv^e siècle ; Mohamed Ouerfelli, *Le sucre*, *op. cit.*, p. 292-300.

69 *Ibid.*, p. 294.

70 Jacqueline Guiral-Hadziiossif, « La diffusion et la production de la canne à sucre (xiii^e-xv^e siècles) », *Anuario de Estudios medievales*, 24, 1994, p. 238-239 ; Mohamed Ouerfelli, *Le sucre*, *op. cit.*, p. 222.

pour les obliger à payer les dîmes sur la production du sucre, nous connaissons précisément les circonstances de l'extension fulgurante des plantations et de la construction de nombreuses sucreries⁷¹. Tous les témoins appelés à la barre sont unanimes sur le fait que les paysans, sans doute encouragés par les seigneurs, ont remplacé les cultures du blé et de l'orge par celle de la canne à sucre⁷². Le poète et chevalier Ausias March, qui a hérité de son père Pere March les fiefs de Pardines, de Verniça et surtout de la huerta de Beniarjo, sur les bords de la rivière d'Alcoy, où la canne à sucre est bien établie dès le début du xv^e siècle⁷³, n'aurait pu développer ses plantations et installer sa sucrerie sans l'apport des paysans musulmans qui peuplaient ses fiefs⁷⁴.

La main d'œuvre employée dans les *trapig* est aussi composée de musulmans et de chrétiens, qui viennent des villages environnants chercher un complément de salaire; parmi eux, on ne relève aucune trace d'esclaves. Des 78 ouvriers, présentés en 1436 devant le notaire Pere Pugeriol pour s'engager dans la sucrerie de Gandia, 65 sont musulmans et 13 chrétiens⁷⁵. En 1486, Nicolas Popplau, en voyage entre Almenara et Villareal, signale des plantations de cannes à sucre cultivées par des musulmans⁷⁶. De même, les 62 personnes recrutées en 1554 pour travailler dans le *trapig* de Ràfol de Valldigna sont toutes musulmanes⁷⁷.

Quant au Maghrib al-Aqsà, ultime centre de production en Méditerranée occidentale, la canne à sucre y est introduite depuis au moins le x^e siècle, mais la production demeure très limitée jusqu'à la fin du Moyen Âge, à la fois au niveau des surfaces cultivées, mais aussi en matière d'implication du pouvoir

71 *Arxiu del Regne de València* (ARV), *Reial Cancelleria* (RC), n° 641: *Procès sobre fabricació de sucre, 1433*, f. 63r-158r.

72 ARV, RC, 641, f. 68r-69v.

73 Maite Framis Montoliu, *La baronia de Beniarjó, dels March als Montcada: catàleg documental*, Simat de la Valldigna, 2003, p. 23-24.

74 Amédée Pagès, *Ausias March et ses prédécesseurs: essai sur la poésie amoureuse et philosophique en Catalogne aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Honoré Champion, 1912, p. 99; Francisco Almela y Vives, « *Ausias March y la producción azucarera valenciana* », *Ferriario. Revista de la Feria Muestrario internacional de Valencia*, 1959, p. 10; Jaume Josep Chiner Gimeno, *Ausiàs March i la València del segle xv (1400-1459)*, Valence, Generalitat Valenciana - Consell Valencià de Cultura, 1997, p. 407-409; Ferran Garcia-Oliver, *Ausias Marc*, Valence, Publicacions de la Universitat de València, p. 183-191.

75 Ferran Garcia-Oliver, « Les companyies del trapig », *Afers*, 32, 1999, p. 189-190.

76 Piotr Radzikowsky, éd., *Reisebeschreibung Niclas von Popplau Ritters, bürgerlich von Breslau*, Cracovie, Trans-Krak, 1998, p. 117; *Viajes de extranjeros por España y Portugal. Desde los tiempos más remotos hasta comienzos del siglo xx*, vol. I, éd. et trad. J. García Mercadal, Junta de Castilla y León, 1999, p. 302; José Pérez Vidal, *La cultura de la caña de azúcar en el Levante español*, Madrid, CSIC, 1979, p. 18; Antonio López Gómez « Evolución agraria de la Plana de Castellón », *Estudios sobre regadíos valencianos*, Universitat de València, 1990, p. 160.

77 Ferran Garcia-Oliver, « Les companyies », *op. cit.*, p. 190.

et de ses investissements pour développer cette nouvelle industrie⁷⁸. Dans sa thèse sur *L'esclavage au Maghreb et en al-Andalus pendant les X^e-XII^e siècles*, Abd al-Ilâh Benmlîh s'est longuement interrogé sur le silence des sources et sur l'emploi d'esclaves dans l'agriculture. Les quelques témoignages épars sont ambigus et ne permettent pas de répondre à ces questionnements; aussi conclut-il prudemment que l'emploi de la main d'œuvre servile ne pouvait être que ponctuel et qu'il était rare de recourir aux esclaves pour effectuer certaines tâches dans les champs⁷⁹.

Il faut attendre le XIV^e siècle pour voir des installations sucrières relativement nombreuses à Marrakech: environ une quarantaine de pressoirs transforment les récoltes rassemblées des plantations autour de la ville. Plusieurs sortes de sucre sont produites, dont la meilleure qualité est:

Épurée et raffinée, [...] est parfaitement blanche, compacte, et d'un goût délicieux. Il [le sucre] approche du sucre raffiné d'Égypte, s'il ne lui est même égal. Mais le sucre que l'on fait au Maroc n'est pas abondant, et s'ils plantaient plus de cannes, il y aurait davantage de sucre⁸⁰.

L'enquête minutieusement menée par al-'Umarî (m. 1349) auprès de Maghrébins résidant au Caire, sur la consommation du sucre par les Marocains au XIV^e siècle, montre qu'il est sans doute question de petites unités de production qui fonctionnent pour approvisionner un marché régional, celui de l'Ifrîqiya et du Sahara, sans pouvoir atteindre les villes marchandes européennes.

Après 1492 et la chute du royaume de Grenade, des Andalous se réfugient au Maghreb et s'installent dans plusieurs villes du Maroc, notamment à Camis Metgara, où ils développent les cultures du mûrier et de la canne à sucre. Mais les opérations de raffinage ne réussissent pas; le sucre produit est de couleur noire et de mauvaise qualité⁸¹, d'où les tentatives des souverains sa'diens de faire venir secrètement des maîtres sucriers de Madère, pour effectuer des séjours ponctuels et améliorer la qualité du sucre produit. En 1553, un marin portugais est accusé de transporter illégalement ces experts dans l'art de raffiner le sucre vers le sud-ouest du Maroc⁸².

78 Mohamed Ouerfelli, *Le sucre*, op. cit., p. 142-148.

79 Abd al-Ilâh Benmlîh, *Al-riqq fî bilâd al-Maghrib wa-l-Andalus (L'esclavage au Maghreb et en al-Andalus)*, Beyrouth, Mu'assasat al-intishâr al-'arabî, 2004, p. 344-350.

80 Al-'Umarî, *Masâlik al-'absâr fî mamâlik al-'amsâr, I: l'Afrique moins l'Égypte*, trad. Godefroy Demombynes, Paris, Paul Geuthner, 1927, p. 176.

81 Jean-Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*, op. cit., I, p. 178.

82 Bernard Rosenberger, « La production de sucre au Maroc au XVI^e siècle. Aspects techniques et sociaux », *Agua, trabajo y azúcar. Actas del sexto seminario internacional sobre la caña de azúcar*, Motril, 19-23 septembre 1994, éd. Antonio Malpica, Grenade, Deputación provincial de Granada, 1996, p. 176-177.

Dans un contexte de compétition avec les possessions portugaises et les Caraïbes, des Juifs, intéressés par l'exportation du sucre, s'impliquent activement dans la gestion de grands complexes industriels. Ceux-ci ont nécessité une main d'œuvre nombreuse pour travailler à la fois dans les plantations et dans les sucreries, d'où l'idée d'employer des prisonniers récemment capturés. À en croire le témoignage de Marmol, le principal trafic dans le royaume du Maroc au xvi^e siècle est celui du sucre :

[...] Le sucre est fort fin depuis qu'un Juif qui s'était fait Maure dressa les moulins avec l'aide des captifs que le chérif fit au cap d'Aguer⁸³.

Paul Berthier a fouillé les grandes sucreries mises en place par les chérifs sa'diens au xvi^e siècle; il a cru pouvoir apporter, à partir de la toponymie, des preuves formelles de la présence d'esclaves dans les centres de production. Il a en effet remarqué l'existence de sites à proximité des sucreries de Saouira al-Qadîma, de Chichaoua et de Tazemourt I, appelés *Diyâr al-'abîd* (les maisons des esclaves), *Sûr al-'abîd* (la muraille des esclaves) et *Qusûr al-'abîd* (les châteaux des esclaves⁸⁴). Or, les constructions en question datent d'une époque postérieure à celle des sucreries⁸⁵. Une lecture attentive des textes contemporains de l'expansion de l'industrie du sucre réfute littéralement ces arguments toponymiques. Des paysans libres et des tribus sont impliqués directement dans la culture de la canne à sucre. Luis del Marmol décrit ainsi la région de Sûs al-'Aqsâ :

Tous les habitants sont berbères de la tribu des Masmouda et plus illustres que ceux de Hea, parce qu'ils sont plus riches et se traitent mieux, particulièrement ceux des villes qui s'emploient aux sucres et au labourage⁸⁶.

Au Maghrib al-Aqsâ comme ailleurs dans tous les centres méditerranéens, les esclaves sont employés surtout comme domestiques et dans certaines régions dans les travaux agricoles, lorsque la main d'œuvre manque cruellement⁸⁷.

Ce bref détour par les centres de production méditerranéens ne laisse aucun doute quant à l'absence d'utilisation de main d'œuvre servile dans les plantations et les sucreries méditerranéennes. Celles-ci font essentiellement appel à des paysans,

83 *L'Afrique de Marmol*, trad. Nicolas Perrot sieur d'Ablancourt, Paris, 1667, III/ 2, p. 28-31

84 Paul Berthier, *Un épisode de l'histoire de la canne à sucre, les anciennes sucreries du Maroc et leurs réseaux hydrauliques*, Rabat, Centre universitaire marocain de la recherche scientifique, 1966, t. I, p. 239. Pour étayer sa démarche, il s'appuie sur le papyrus égyptien publié par Jean Sauvaget et sur l'œuvre de P. Labat; mais les informations des deux sources sont antérieures pour la première et postérieures pour la seconde. Elles se réfèrent à des conditions totalement différentes de celles du Maroc du xvi^e siècle.

85 Bernard Rosenberger, « La production », *op. cit.*, p. 170-171.

86 *L'Afrique de Marmol*, *op. cit.*, t. II, p. 29.

87 Abd al-Ilâh Benmlîh, *Al-Riqq fî bilâd al-Maghrib wa-l Andalus (L'esclavage au Maghreb et en al-Andalus)*, Beyrouth, al-Intishâr al-'Arabî, 2004, p. 350.

à des entrepreneurs agricoles ou à des salariés payés à façon ou par mois, pour accomplir toutes les tâches nécessaires aussi bien dans la plantation que dans le complexe industriel. Les quelques exemples d'esclaves ou de captifs apparaissant dans la documentation ne sont que rarement employés et ne sont de fait que très peu représentés dans l'organisation du travail des unités de production méditerranéennes. Il faut sans hésitation rejeter cette image souvent véhiculée d'un esclavage « colonial ». Ce phénomène a plutôt marqué les Caraïbes et les Amériques, où l'emploi de la main d'œuvre servile est devenu systématique et massif. Produire du sucre en Méditerranée ne peut donc pas être considéré comme une forme d'économie esclavagiste telle qu'on l'a vue dans le Nouveau Monde. Le modèle méditerranéen ne transparait qu'à travers les progrès techniques largement mis à profit pour développer une économie des plantations sur une grande échelle.